



VMC sur 2 logements est-ce normal?

Par **graalien**, le **31/03/2011 à 17:56**

Nous sommes locataires. Nous venons de constater, d'une part que la V.M.C. de notre maison était commune avec la maison voisine. Est-ce normal? Et d'autre part cette dernière ne fonctionne pas : nous n'avons pas accès au bloc alimentation qui est dans un coffrage fermé, et nous ne savons pas sur quel branchement est la protection correspondante. Le propriétaire est aux abonnés absents...

Par **Domil**, le **31/03/2011 à 18:08**

Oui, une VMC peut être commune à plusieurs logements.
LRAR de mise en demeure de réparer

Par **graalien**, le **01/04/2011 à 09:19**

Merci pour ta réponse, mais il me vient une autre question : sur quel compteur électrique doit être reliée l'installation électrique? Chaque logmeent ayant son propre compteur électrique et il n'y a pas de communs!!!

Par **Domil**, le **01/04/2011 à 10:42**

Normalement au compteur de la copro. Donc oui, il y a un problème.